

recue le 01/08/2014

Monsieur Jackie CROUAIL,
Maire de Salaise sur Sanne

A l'attention de

Association Vivre Ici Vallée Du Rhône
Environnement (VIVRE)
16 rue des Claires
26140 Saint Rambert d'Albon

Salaise sur Sanne, le 30 juillet 2014

Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux de Salaise sur Sanne ont bien compris le sens de l'engagement de l'association VIVRE à propos des déchets australiens susceptibles d'être incinérés à l'usine TREDI de Salaise sur Sanne.

Nous sommes cependant choqués, quant à la façon dont l'association VIVRE associe la ville de Salaise sur Sanne à une poubelle, dans nombre de vos communiqués.

Nous vous rappelons que, certes, l'incinération devait avoir lieu à l'usine TREDI implantée sur notre commune, mais ce n'est pas la ville qui est en charge de cette opération et nous nous sommes également positionnés contre la venue de ces déchets.

Nous souhaitons donc qu'à l'avenir, l'association VIVRE soit plus précise dans ses propos. Il n'est pas nécessaire que notre ville, déjà soumise à nombre de risques de pollution, soit assimilée à une poubelle pour faciliter votre communication.

EN outre, nous vous engageons à retirer du territoire communal, tous les éléments de votre communication, tels que panneaux ou pancartes, associant " Salaise et poubelle", que vous avez pu installer.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus sincères.

Le Maire,
J. CROUAIL

